

Colomiers. Ville championne de la politique énergétique

Première du Grand Sud, la commune rejoint les dix collectivités de France à s'être engagées dans le dépôt des certificats d'économie d'énergie.



Une chaudière écologique et économique installée par la ville de Colomiers. Photo DDM..

Colomiers peut être fière : elle a été la première ville de Midi-Pyrénées à s'engager dans la campagne européenne Display. Aujourd'hui elle est la première du Grand Sud à déposer des certificats d'économie d'énergie.

La campagne Display débutée en 2003 par Energie-Cités (association des autorités locales européennes pour une politique énergétique locale durable) consiste tout d'abord à afficher les performances énergétiques des bâtiments municipaux de la ville en question (eau, énergie et CO₂ émis), de A à G, et d'améliorer ces performances.

Responsabiliser les employés

Cela fut fait en 2005 dans l'hôtel de ville de Colomiers afin de sensibiliser les employés et les citoyens. Des réunions sur le sujet et des gestes simples ont été mis en place, ceci accompagné d'investissements dans des appareils moins gourmands en énergie (qu'il s'agisse de chaudières, de chauffe-eau ou de panneaux solaires).

Et ça marche ! La ville a réalisé une économie d'énergie de 15 % pour le seul bâtiment de la mairie.

La seconde étape de la campagne Display est la responsabilisation des entreprises partenaires de la ville de Colomiers par des contrats spécifiques. En effet, il faut savoir que les vendeurs d'énergie tels que EDF - GDF Suez, par exemple, sont obligés par la loi de réaliser des économies d'énergie sous peine de pénalités.

Mais il est aussi possible pour les collectivités de s'engager à réaliser elles aussi des économies reconnues par le gouvernement. Colomiers s'est aussi engagé depuis 2006 dans cette démarche et a déposé récemment des certificats d'économie d'énergie démontrant l'économie réalisée.

Vente des Certificats : 70 000 € attendus

Ces certificats d'économie d'énergie peuvent également être vendus aux entreprises qui ne voudraient pas payer de pénalités, ce qui pourrait rapporter 70 000 euros à la ville, même si ce n'est pas l'objectif visé.

« L'argent économisé par la ville de Colomiers sera bien sûr réinvesti en services et en qualité d'équipement.

«Et en tout cas, déclare Albert Sanchez, directeur du service technique à la mairie, on n'est pas près de s'arrêter. »
Souhaitons-leur de continuer longtemps sur cette voie.»

Source :

<http://www.ladepeche.fr/>

Publié le 12/06/2009 | **Christelle Demange**